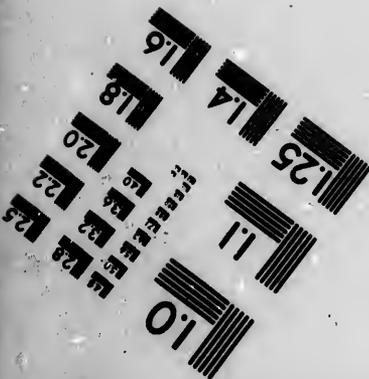
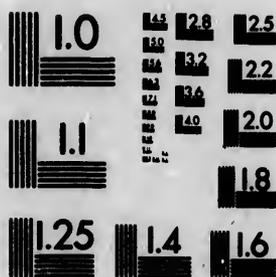


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	28X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

87 Oraisons fun. No 3

DISCOURS

PRONONCE A LA CHAPELLE DU SEMINAIRE DE

ST. HYACINTHE,

AU SERVICE DE

L'HON. DENIS BENJAMIN VIGER.

LE 14 MARS 1861.

Tiré à treize exemplaires seulement.

A. Lucignan.

ST. HYACINTHE:

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DU COURRIER DE ST. HYACINTHE.

1861.

DISCOUNT

TO THE HONORABLE MEMBERS OF THE

ST. MARY'S HOSPITAL

AT THE

ANNUAL MEETING OF THE

ST. MARY'S HOSPITAL

ST. MARY'S HOSPITAL

1881

1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025
2026
2027
2028
2029
2030
2031
2032
2033
2034
2035
2036
2037
2038
2039
2040
2041
2042
2043
2044
2045
2046
2047
2048
2049
2050
2051
2052
2053
2054
2055
2056
2057
2058
2059
2060
2061
2062
2063
2064
2065
2066
2067
2068
2069
2070
2071
2072
2073
2074
2075
2076
2077
2078
2079
2080
2081
2082
2083
2084
2085
2086
2087
2088
2089
2090
2091
2092
2093
2094
2095
2096
2097
2098
2099
2100

Discours prononcé à la Chapelle du

Séminaire de St. Hyacinthe au Service de

L'HON. D. B. VIGER.

Le 14 Mars 1861.

Il y a dix-neuf ans, aux exercices qui terminaient l'année scolaire, dans un discours, où j'exposais les devoirs que nous avons, nous, directeurs de cette maison, à remplir envers nos élèves, je m'exprimais ainsi :

« Préparer au ministère évangélique, en lui donnant le goût de cette science que doivent répandre, et plus que jamais en nos jours, les lèvres du prêtre; préparer ainsi celui qui aura senti palpiter son cœur à la pensée qu'il pourrait être l'instrument de la providence pour la sanctification des âmes; ou bien former insensiblement le citoyen, qui, plus tard, grâce à son instruction, sera la gloire et l'ornement de son pays, et consacrer ses talents à le soutenir et à le défendre; en un mot servir la religion et la patrie, ces deux objets du culte du cœur; la patrie, la terre si affectonnée où fut notre berceau, où sera notre tombe, la terre où vivent tous ceux que nous aimons; la religion qui donne la patrie céleste, la terre d'où vient l'âme, où elle doit retourner; servir la religion et la patrie en instruisant ceux qui doivent les servir, telle est notre vocation, tel est notre devoir. »

Au premier rang des assistants à cette solennité littéraire se trouvait un homme, que les cheveux blancs qui couvraient sa tête, l'ex-

* L'auteur de ce discours n'a nullement prétendu faire une oraison funèbre. Il a voulu seulement donner aux élèves du séminaire une leçon de patriotisme dirigé par la religion, en leur rappelant les qualités de l'un des citoyens les plus distingués du Canada. Ce n'est que la veille même du service qu'il a songé à parler en cette occasion: il n'a pu donner que quelques heures à ce travail que lui a demandé le *Courrier* *Courrier de St. Hyacinthe* et qu'il a laissé dans toute la simplicité de sa première rédaction.

pression singulièrement distinguée de sa physionomie, ses longs et éminents services envers le pays, readaient l'objet de l'attention et du respect général. Aux paroles que je viens de rappeler, je le vis ému ; un signe d'assentiment s'exprima dans ses yeux si intelligents et sur sa noble figure. Et bientôt après je l'entendis me témoigner avec chaleur l'approbation qu'il donnait aux sentiments que j'avais manifestés.

Ah ! c'est que j'avais touché son âme en ce qu'elle avait de plus sensible ; j'avais frappé les plus fortes fibres de son cœur. La religion et la patrie : c'était là à lui aussi sa pensée, ses affections, l'objet de son dévouement.

Cet homme, c'est celui dont la mémoire nous réunit maintenant aux pieds des autels.

C'est l'homme de la patrie pour qui la religion élève ses prières. C'est celui qui disait quelques jours avant sa mort ces paroles, expression de sa vie entière : " J'aime mon Dieu, j'aime mon pays ? " Paroles que son Evêque n'a pas craint de rappeler devant les autels en louant celui qui les avait fait entendre.

Je n'hésite pas moi non plus à redire dans ce sanctuaire quelque chose du mérite du grand citoyen dont nous déplorons la perte.

Sans doute, ce qui le distingue, ce qui est surtout connu, apprécié en lui, c'est l'amour de la patrie. Mais est-ce que ce sentiment n'est pas approuvé par la religion ? Qui de vous ne sent qu'il est inspiré par la raison et par le plus noble instinct du cœur ? Qui aurait à se repentir devant Dieu d'un acte généreux opéré pour son pays ? Qui au contraire, ne pourrait se réjouir au tribunal de sa conscience d'avoir fait cette œuvre comme étant l'accomplissement d'un devoir !

Un sentiment que la droite raison impose comme une obligation, et que le cœur reconnaît comme noble, généreux, vertueux, non-seulement la foi ne le repousse pas ; mais en supposant qu'elle ne l'inspirât pas directement, elle l'approuve, le sanctifie en le dirigeant vers Dieu, le règle dans ses tendances, et peut s'approprier les actes qu'il produit.

Mais la religion le prescrit, ce sentiment de l'amour de la patrie.

C'est d'après l'inspiration de Dieu que Mardochee ordonne à Esther de parler auprès du roi Assuérus pour son peuple et pour sa patrie : *Mandavit ei ut regem rogaret pro populo et pro patria sua* Esther. 15. C'est Dieu qui a divisé les enfants d'Adam en nations et déterminé les limites de chaque peuple : *Quando dividebat Altissimus gentes ; quando separabat filios Adam, constituit terminos populorum Deus* (Dent. 32)

Il trouve sa gloire à recevoir les hommages des diverses patries des hommes : *Afferte Domino, patrie gentium, gloriam et honorem* (Ps. 957.) Il veut entendre les accents distincts de chaque

nation
à la t
omne
tium
leurs

Ch

attein

domc

de D

de la

Et

ce pe

étran

litiqu

une r

bien

ver l

tenir

inarc

appun

doive

teté,

inent

n'ont

inora

presc

nombr

vant

quor

et qu

s'app

Deu

12.)

L

mon

la m

parc

conc

ter

N

Die

veill

l'Isl

foi,

et d

Ges

nation, de chaque peuple dans le concert de louanges qu'il demande à la terre : *Laudate Dominum omnes gentes, laudate eum omnes populi* (Ps. 116.) Il s'appelle le roi des nations ; *Rex gentium* (In. 10. 6.) Il en prend pitié dans leurs malheurs et il guérit leurs maux : *Sanabiles fecit nationes orbis terrarum* (Sap. 1. 11.)

Chaque nation a sa mission à remplir, son but propre et distinct à atteindre. Conserver un peuple, maintenir une nationalité, c'est donc concourir à l'exécution du plan divin, mettre la main à l'œuvre de Dieu ; c'est faire un acte de soi, bon, saint, digne des louanges de la société et de la religion.

Et notre patrie n'a-t-elle pas sa mission clairement tracée ? Quoi, ce peuple si peu nombreux, perdu au milieu d'une nation qui lui est étrangère et en tout opposée, qui n'a pas même d'indépendance politique, qu'a-t-il donc à faire dans les desseins de Dieu ? Ah ! il a une mission qui doit lui donner une gloire bien brillante et relever bien haut l'honneur de son nom ! Il est choisi de Dieu pour conserver le flambeau de la foi au milieu des ténèbres de l'hérésie ; pour tenir toujours élevé l'étendard du catholicisme, sous lequel seul, marche la vraie civilisation ; pour maintenir par l'adhésion à l'Eglise, appuyée sur cette pierre contre laquelle les portes de l'enfer ne doivent pas prévaloir, ces principes de vérité, de justice, d'honnêteté, de charité qu'en toute nation hétérodoxe on verra nécessairement s'affaiblir ; pour donner au milieu de populations perverties qui n'ont d'autre mobile que l'intérêt matériel, l'exemple d'un peuple moral qui reconnaît les lois de la conscience, et se soumet à leurs prescriptions ; pour être cette portion choisie d'Israël, faible en nombre, mais fidèle au Seigneur, qui ne fléchit pas le genou devant Baal : *Et derelinquam mihi in Israel septem millia virorum quorum genua non sunt incurvata ante Baal* (3. Reg. 14. 18) et qui conserve au Christ une nation qu'il peut appeler la sienne et s'approprier comme son héritage. *Beata gens, cujus est Dominus Deus ejus ; populus quem elegit in hereditatem sibi* (Ps. 32. 12.)

La destinée du peuple Canadien est de maintenir dans le nouveau monde, malgré tous les obstacles qui s'y opposent, le caractère et la mission de la nation qui est la fille aînée de l'Eglise et qui par la parole, sinon par l'épée, et par le dévouement, sous une forme quelconque, doit défendre la Religion, en propager les doctrines et porter aux autres ses enseignements et ses bienfaits.

Nous aussi Franco-Canadiens, nous avons à être la main de Dieu, pour accomplir ses œuvres, et le mot qui a été dit des merveilles opérés par nos pères au milieu des régions envahies par l'Islamisme, doit être répété de nos victoires sur les ennemis de notre foi, de nos institutions élevées à la gloire du Christ et de son Eglise et de notre propagande religieuse au milieu des nations hérétiques ; *Gesta Dei per Francos.*

Eh bien; travailler à la conservation de notre nationalité, au bonheur de cette Patrie, qui a eu un si glorieux partage, c'est un devoir; se dévouer à sa défense, c'est une vertu digne d'éloges, même devant les autels.

« Sa patrie! oh! qu'il l'aimait le citoyen dont nous honorons la mémoire! Si vous saviez avec quelle émotion de cœur il en parlait, comme il la trouvait belle et digne d'être aimée et servie; comme il se plaisait à redire le charme et la splendeur de ses sites; la fertilité de son sol et surtout les vertus morales qui distinguent ses habitants! »

Avec quelle joie il rappelait tout ce que son passé avait de glorieux, malgré ses malheurs, et présageait tout ce que son avenir promettait d'espérance. Tout ce qui tendait à la glorifier lui était cher. Si on lui apprenait quelque découverte utile dans son sol, quelque invention ingénieuse de l'un de ses enfants; si on lui faisait connaître une action vertueuse ou éclatante de l'un de ses concitoyens, ou quelque institution nouvelle propre à encourager l'agriculture et les lettres, sa physionomie si impressionnable s'anima; son cœur palpitait d'une allégresse dont tous ses traits offraient l'expression. Et, si au contraire on l'informait d'un malheur quelconque arrivé à ses compatriotes, d'un crime propre à amoindrir la gloire morale du caractère national, d'une démarche des hommes politiques qu'il croyait une erreur nuisible à la patrie, souvent alors on entendait sa parole proférer des paroles d'une amère tristesse dont les larmes qui coulaient de ses yeux proclamaient la sincérité.

Cette affection pour son pays, il l'a exprimée d'une manière bien autrement efficace, il l'a prouvée par le travail, l'action, le dévouement; il lui a consacré sa vie entière. Pendant plus de soixante ans, il a parlé, agi, écrit pour sa patrie. Il a pris la part la plus active à toutes ces fameuses luttes, quelque pénibles qu'elles fussent, qu'exigeaient la défense de la nationalité canadienne, attaquée par de si puissants adversaires; il n'a reculé devant aucune occasion de servir son pays. Ses travaux si assidus et si utiles dans les deux chambres dont il a été membre, ses deux voyages en Angleterre pour défendre les intérêts du peuple, son action au ministère qu'il a occupé, tout nous le montre sans cesse employé à l'accomplissement de ce qu'il considérait comme le devoir de sa vie, servir sa patrie.

Et en dehors des travaux parlementaires, son activité pour défendre ses concitoyens et maintenir les principes qu'il regardait comme propres à faire leur bonheur, ne se ralentissait pas. Il écrivait sans cesse des brochures ou des articles de journaux, ou appelait près de lui des hommes qu'il croyait pouvoir servir la cause nationale, et leur donnait des conseils. Rien de ce qui concernait le Canada ne lui était indifférent; il ne laissait passer aucune question intéressant la Patrie, sans y prendre une part quelconque. Et peu de jours avant de quitter cette patrie si chère à son cœur, il dictait un écrit dont le

but é
qu'el
voisi

P

fait

comp

par

quest

tueur

minis

sur le

les a

vérité

sédoi

et d'

forte

les p

neur

join

cette

non

Il se

très

da

mon

racté

lyre

roles

à ell

O

elle

Elle

et a

om

qui l

dive

qui s

mais

seule

fiant

met

la re

dey

O

forc

but était de mettre sa gloire à l'abri d'une atteinte, toute indirecte qu'elle fût, de l'opprobre de cet esclavage, flétrissure d'une nation voisine et principe des déchirements qui s'opèrent dans son sein.

Pour servir utilement une grande cause, le zèle ne suffit pas, il faut l'habileté, la science, sinon on peut faire les fautes les plus compromettantes. Tout homme, qui veut servir ses concitoyens par la parole, doit s'y être préparé par une étude profonde des questions qu'il a à traiter; autrement c'est un téméraire présomptueux dont l'ignorance égarera les autres. Qu'il est redoutable le ministère de la parole publique qui exerce une si puissante influence sur les destinées de tout un peuple. Quiconque se charge d'éclairer les autres doit être éclairé lui-même. Il était persuadé de cette vérité, notre éminent concitoyen. Il étudiait sans cesse: aussi il possédait à fond les connaissances propres à sa carrière de jurisconsulte et d'homme politique. Il ne traitait jamais une question sans l'avoir fortement étudiée; et de plus, il avait les connaissances générales les plus étendues et les plus variées. Par sa science il était l'honneur de notre pays. Et les plus belles études littéraires venant se joindre aux facultés si élevées de son intelligence, il avait acquis cette parole si correcte, si élégante et si éloquente qu'on admirait non seulement dans ses discours, mais encore dans sa conversation. Il semblerait que les occupations d'une vie politique très agitée et très active aient dû mettre un obstacle à ce savoir. Mais il ne perdait pas de temps aux frivolités de la vie; il ne fréquentait guère le monde dont les divertissements n'avaient point d'attrait pour son caractère. Son étude était habituelle et elle ne s'occupait que de livres sérieux. "Je n'ai jamais lu de romans," voilà une de ses paroles qui dit le caractère grave de ses études dès sa jeunesse et qui à elle seule pourrait expliquer la noble carrière qu'il a parcourue!

Oh! la science, voyez comme elle est belle! qu'elle illustration elle jette sur un homme public! quels services elle permet de rendre! Elle donne cet esprit d'intelligence, qui est éloquent, aime le bien et à toute vertu. *Spiritus intelligentiæ, disertus amans bonum omnem habens virtutem.* Sap. 721, L'amour de l'étude! oh! qui le donnera à nos compatriotes, à tous ceux du moins qui, dans les diverses carrières sociales, ont à traiter les questions plus importantes, qui se rattachent souvent non seulement au bien matériel de la société, mais encore à ses intérêts moraux et religieux. L'étude, elle peut seule faire des hommes utiles, et j'oserai dire, de soi, elle est sanctifiante; elle élève le caractère, préserve de passions dégradantes, met à l'abri de bien des dangers. La science, qui sert à défendre la religion et la société, je l'appelle à grands cris dans ce sanctuaire, devant le Dieu des sciences: *Deus scientiarum Dominus est.*

Connaître son devoir ce n'est pas tout, il faut le remplir avec force et courage. La fermeté, l'attachement inviolable aux princi-

pes, un dévouement au devoir qui résiste à toute séduction, voilà la qualité éminente du vrai serviteur de cette patrie que Dieu ordonne d'aimer. Eh bien ! cette vertu s'est trouvée au plus haut degré dans l'honorable défenseur de notre nationalité. Les questions politiques sont si compliquées, leur solution dans la pratique dépend de tant de circonstances diverses, qu'il arrive fréquemment que les hommes, animés du même désir de servir leur patrie, peuvent n'être pas d'accord sur les moyens à prendre pour atteindre ce but. L'appréciation des actes politiques de l'honorable D. B. Viger, pas plus que l'arbitrage entre lui et d'autres citoyens distingués, qui, par des voies différentes, auraient tendu à la même fin, ne saurait être faite ni par mon jugement, ni devant un tel auditoire et encore moins dans un tel lieu. Je veux dire seulement que si ses adversaires ont pu quelquefois lui reprocher à tort ou à raison une erreur, ils n'ont jamais accusé sa bonne foi, toujours ils l'ont trouvé fidèle à ses convictions. Ce ver rongeur de notre société politique, la séduction, n'a jamais pu s'insinuer dans son âme. La calomnie, la violence, n'ont pu altérer sa fermeté. Sa longue et si injuste détention dans la prison montre la force de son caractère, et elle est un des plus éclatants exemples, qu'il ait pu donner un citoyen de l'attachement que l'on doit aux principes, dont le maintien peut intéresser le bonheur de la patrie.

“Tenez aux principes, prenez garde de violer les principes,” telle était sa sentence favorite, habituelle. Sans doute que les circonstances peuvent quelquefois dans la pratique faire fléchir momentanément la rigueur des conséquences d'un principe ; mais ce principe, si on le suppose vrai, il faut le proclamer sans cesse et faire tous les efforts pour y ramener l'acte et soumettre le fait au droit.

Les principes, c'est tout ; les principes de la foi, de la morale, de l'équité, des lois constitutives de la société, du droit des gens ; tenez-y, je ne saurais vous le répéter trop fortement dans ces temps surtout où l'on viole si ouvertement les règles de la justice, de l'ordre, les lois sociales, les droits les plus manifestement légitimes. L'intérêt, la satisfaction des besoins passionnés du moment, les expédients pour répondre à des exigences coupables, voilà la politique du jour. C'est la ruine de la société. Le principe, c'est la base de l'édifice social, qui sans lui ne s'appuierait plus que sur de misérables étais que les vents violents, si fréquents à cette saison de tempêtes, renverseront au premier jour.

A la fermeté dans la fidélité aux principes, il faut joindre la modération dans la manière de les soutenir ; “*In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas*.” La modération concilie les esprits et prévient ces malheureuses divisions qui font tant de tort, notre patrie le sait, à la meilleure des causes : or cette qualité fut éminente dans ce grand citoyen. Tout en maintenant les droits légitimes de la liberté, il proclamait sans cesse l'ordre et le respect à

l'autorité, aux lois. Il blâmait tout parti extrême et violent, il cherchait à rallier ses compatriotes et voyait avec une peine bien vive la paix troublée par des divisions, où la passion apparaissait bien plus que le zèle pour la vérité. Dans une circonstance mémorable, où, en termes peu mesurés, on attaquait son courage, il répondit: "la modération n'est pas plus de la faiblesse que l'énergie ne doit être de la passion." Cette disposition de son caractère lui avait donné cette exquise urbanité que l'on admirait partout en lui, et qui n'est au fond qu'un produit de la charité évangélique.

On le comprend; son amour pour sa patrie devait voir d'un œil favorable les institutions qui s'élevaient pour servir la religion et la société: Aussi l'éducation trouvait-elle de sa part l'encouragement le plus efficace. Ici j'ai à acquitter un devoir de reconnaissance, je dois dire qu'il a montré à notre œuvre un intérêt constant. A plusieurs reprises il a favorisé nos exercices littéraires de sa présence, il a manifesté aux directeurs de cette maison une sympathie, une amitié dont ils se sont trouvés fort honorés. Lorsqu'il était au ministère, il a fait accorder un octroi qui a déterminé la construction de cette édifice, et il avait formé pour l'avenir, s'il fut resté au département qu'il occupait, les projets les plus favorables à notre institution. Il nous a donné un autre témoignage de son intérêt en laissant à notre bibliothèque une collection très volumineuse et du plus haut prix pour les sciences et les lettres, la seule de ce genre qui se trouve dans notre pays.

Malgré la gratitude que ces bienfaits doivent produire en vous, j'appelle surtout votre reconnaissance pour les exemples qu'il vous a laissés. Au reste, ses vertus civiques et morales avaient leur fondement dans la foi; la religion en était le principe, il les avait puisées dans les temples qu'il fréquentait.

Sa foi a été constante, ferme. Eh bien, dire cela, c'est faire de lui un grand éloge; il a commencé sa carrière publique à l'époque où l'impiété que le 18ème siècle avait léguée au 19ème était encore dans toute sa force. Elle imprégnait plus ou moins la plupart des livres; aussi a-t-elle fait dans la société canadienne instruite de bien tristes ravages, dont la trace, hélas, n'est pas effacée partout. Il fallait une grande rectitude d'intelligence, et surtout une âme étrangère aux passions, qui prédisposent à l'incrédulité, pour repousser la double séduction qui s'offrait à l'esprit et au cœur, en tant d'ouvrages impies et immoraux, que l'on trouvait dans presque toutes les bibliothèques.

Il a dit lui-même: "j'ai eu fortement à lutter dans ma jeunesse; car alors l'incrédulité et l'immoralité étaient partout et surtout au sommet de la société."

Pour garder sa foi, il lui a fallu, j'en suis persuadé, résister souvent au respect humain avec cette fermeté de caractère que nous avons admirée en lui.

Il a respecté le prêtre, il n'en a point fait, comme tant d'autres, l'objet de ses railleries, ou de ses invectives. Et sans être prêt à adopter les opinions des membres du clergé en toute question, il reconnaissait l'influence salutaire constamment exercée par l'Eglise dans l'ordre social. Cet honneur qu'il a su rendre aux ministres du Seigneur, il devait le reporter au chef de la hiérarchie ecclésiastique, au père commun des fidèles.

Notre illustre compatriote a eu la plus solennelle occasion de manifester ses sentiments envers le Vicaire du Christ.

Il y a huit ans, ce même Nonce du Siège Apostolique, dont la main a boni cette maison, et qui depuis est devenu l'intermédiaire de nos rapports avec le Souverain Pontife, recevait à Montréal une adresse des catholiques de la ville, comme expression de leur dévouement au St. Siège. Il y avait répondu avec sa parole d'une éloquence si entraînante; une vive et religieuse émotion agitait tous les cœurs; la foi du canadien, ranimée dans toute sa vivacité par l'enthousiasme de la circonstance, donnait une profonde et pieuse félicité à tous ceux qui assistaient à cet imposant spectacle. Chacun sentait le besoin qu'avait cette impression générale d'un digne interprète. Et voilà que s'avance le vénérable défenseur de la nationalité catholique du Canada. On le voit marchant avec difficulté, monter vers l'estrade occupée par le Nonce. Un grand respect saisit l'assemblée à l'aspect de cet homme vénérable par son âge et le rôle éclatant qu'il avait joué dans la patrie. Mais quand on s'aperçut qu'il voulait parler, on éprouva un certain malaise involontaire. On craignait que ce poids de quatre vingts ans qui chargeait cette tête n'eût affaibli sa pensée et sa parole; mais le noble vieillard avait l'une et l'autre aussi élevées que jamais. Il exprima ses sentiments personnels à l'égard du chef de l'Eglise et de son représentant, avec une ingénieuse délicatesse et une émotion de cœur, qui produisirent partout un frémissement d'admiration, et provoquèrent de la part du Nonce la réponse la plus honorable pour notre grand citoyen. Ces accents si beaux de sa parole furent les derniers qu'il fit entendre au public, chant suprême du cygne dont la voix allait s'éteindre. Ça été un grand bonheur pour lui de terminer sa carrière publique par un acte aussi solennel et j'ajouterai aussi religieux.

Sa foi au reste s'était démontrée autrement que par des paroles; il était depuis sa jeunesse, membre de la congrégation de Notre Dame établie à Montréal. Il assistait souvent aux réunions de cette association pieuse, et voilà pourquoi, au jour de ses funérailles, la levée de son corps s'est faite en l'Eglise de cette congrégation.

Combien de fois ne l'a-t-on pas vu, "et j'ai eu ce bonheur moi-même"; dans l'Eglise de Notre Dame de Bonsecours, dans l'attitude du plus profond recueillement, ou essuyant des larmes que la piété faisait couler de ses yeux!

Dit
l'hom
haut e
ques c
t-il pa

Qui
plus a
plit o
pays;
cule l
nomb
que l'
ou la
les nō

J'o
né le
c'est
Dieu,
son p
carrie
mage

To
pas t
plus
impé
politi

Co
mand
suppl
chré
plus
qu'il
d'esp
aux

N
dése
de v
nalit
reto
la re
afin

Dites-le moi, jeunes chrétiens, ce spectacle du grand citoyen, de l'homme élevé aux premières dignités de son pays, et placé plus haut encore par l'estime de ses compatriotes, se livrant à ces pratiques de piété, ne vous édifie-t-il pas profondément, et n'encourage-t-il pas votre dévotion à vous-mêmes ?

Qui vous paraît plus grand, plus digne du respect et de l'imitation, plus animé d'un véritable amour pour sa patrie, de celui qui accomplit ouvertement un devoir religieux et sert son Dieu comme son pays ; ou de celui qui méprise le culte de ses aïeux, tourne en ridicule les pratiques de piété de sa mère et fait entrer l'incrédulité au nombre des éléments de son patriotisme ? Ah ! ne croyez-vous pas que l'homme qui renie son Dieu, reniera son pays au jour où l'intérêt ou la passion l'y entraîneront ! Les annales de toutes les nations, les nôtres mêmes, répondraient pour vous au besoin.

J'ose le dire dans ce sanctuaire, suivez l'exemple que vous a donné le serviteur de la patrie pour lequel nous prions en ce moment ; c'est la religion qui a inspiré ses vertus morales. S'il a offert à Dieu, ainsi que nous avons tout lieu de le penser, ce qu'il a fait pour son pays, comme l'accomplissement des devoirs que lui imposait la carrière où la Providence l'avait placé, sa vie aurait été un hommage rendu au Seigneur.

Toute fois les obligations à remplir dans la société ne constituent pas toute la vie du chrétien. Il est des devoirs qui se rapportent plus directement à Dieu, dont l'accomplissement est beaucoup plus impérieusement exigé, et dont quelque fois les occupations de la vie politique peuvent facilement détourner.

Continuons de prier pour l'âme de celui que nous avons recommandé dans ce saint sacrifice aux miséricordes du Seigneur, afin de suppléer à ce qui aurait pu manquer en lui à la perfection exigée du chrétien. Prions, malgré les espérances que nous donnent la piété plus vive encore de ses dernières années, la résignation, et la patience qu'il a montrées au milieu d'infirmités bien pénibles, et l'esprit de foi, d'espérance et d'amour qu'il a manifesté à un degré bien édifiant aux approches du jour suprême.

Nous levons en grande partie à ses travaux, à ses luttes pour la défense de nos institutions et de nos lois, nous devons l'espérance de voir préservés pour l'avenir de tout danger sérieux, notre nationalité, notre religion, notre honneur de peuple catholique. En retour de ce qu'il a fait pour nous conserver, dans tout ce qui doit la rendre chère, notre patrie terrestre, élevons vers Dieu nos prières afin qu'il soit placé bientôt, s'il n'y est déjà, dans la patrie céleste.

